

## Pas d'electricité pour la remise des clés

## Par gillesauvray, le 23/07/2008 à 12:58

## **Bonjour**

Nous devons prendre possession de notre nouvelle maison le 31 Juillet. L'entrepreneur nous dit qu'ayant un problème avec EDF nous ne pourront être branché que fin Aout. Entre temps un groupe electrogène sera installé pour faire les différents travaux de finition. Donc si nous voulons habiter notre bien , c'est impossible. Des pénalités de retard sont dans notre contrat. Peut il nous remettre les clés sans l'electricité???

Doit on refuser le remise des clés???

Peut on exiger les pénalités de retard jusqu'à l'installation de l'electricité dans les normes??? Merci